

Réf: Dossier N° : 54903

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GLORY LAND TRADING »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, FACE AU GS
 ENTENTE, 04 BP 472 ABJ 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GLORY LAND TRADING » .

Objet: import export, prestations diverses de services, entretien de bureau, lavage auto, restauration, immobilier (gestion immobilière, vente, location), formation (fdfp), formation professionnelle. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, FACE AU GS
 ENTENTE, 04 BP 472 ABJ 04

GERANT: Madame AGNIMEL MARINA BENEDICTE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25701 du 28/09/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23120 du 28/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

